

---

Adresse de la société populaire de Chantilly, qui félicite la Convention pour son décret du 23 ventôse sur les conjurations nouvellement découvertes, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Chantilly, qui félicite la Convention pour son décret du 23 ventôse sur les conjurations nouvellement découvertes, lors de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 299-300;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20381\\_t1\\_0299\\_0000\\_9](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20381_t1_0299_0000_9)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

français, tandis que le Comité de salut public travailloit la nuit et le jour pour porter un dernier coup aux tyrans de l'Europe coalisés contre la République, nous étions bien éloignés de croire que des scélérats qui avoient affiché le patriotisme osassent conspirer contre la patrie.

Grâces vous soient rendues, Législateurs ; grâces vous soient rendues Montagne bienfaisante au genre humain, mais terrible pour les traîtres ; vous venez encore une fois de sauver la patrie, continuez à découvrir par vos yeux perspicaces et par votre courage imperturbable tous les conspirateurs qui vouloient s'abreuver du sang des patriotes ; que le glaive de la loi purge promptement la terre de ces monstres, nous vous le répétons, Législateurs, ne quittez... non, ne quittez votre poste que quand il n'existera plus sur la terre que des hommes libres.

LANACEINTE, DEPAQUIT, BLANCHIN (présid.),  
OUDART, MARCHAL (secrét. g<sup>al</sup>).

### Y

[Saint-Mihiel, 19 vent. II. Au présid. de la Conv.] (1)

« Si aucune des communes du district de Saint-Mihiel n'a encore été mentionnée honorablement par la Convention nationale il ne faut l'attribuer qu'à la modestie des citoyens qui les composent. Leur patriotisme n'en est pas moins prononcé, tu en seras toi-même convaincu tant pour l'ardeur qu'ont les citoyens de ce district d'acheter et faire valoir les biens d'émigrés près de trois fois leur estimation, que par le tableau ci-joint des dons faits seulement depuis six mois par les différentes communes de ce district ; je te prie d'en faire part à la Convention.

Voici également l'état de l'argenterie, cuivre et fer qui proviennent des dépouilles du fanatisme. S. et F. »

LACUBRE (agent nat.).

[Etat des dons faits depuis six mois]

5 669 l. en assignats ; 2 939 chemises, une paire de brodequins ; 217 paires de souliers ; 6 paires de bottes ; 383 paires de bas ; 2 626 livres de charpie ; 398 serviettes et nappes ; 196 draps ; 1 taie d'oreiller ; 176 coupons de toile qui donnent 476 aunes de Paris ; 100 paires de guêtres ; 14 couvertures ; 165 boutons d'argent gros et petits ; 3 paires de boucles d'argent ; 1 boucle de col d'argent ; 1 hausse col d'argent ; 1 ceinturon à bouton d'argent ; 1 épée à poignée d'argent ; 1 capote ; 2 habits ; 10 vestes, 16 culottes ; 44 pantalons ; 1 bois de lit ; 2 casques ; 58 chemises ; 7 nappes ; 6 draps ; 10 serviettes ; 7 aunes 1/4 de toile ; 2 paires de guêtres ; 1 pantalon ; 3 tabliers de cuisine ; 16 l. 1 s. en assignats.

[Etat de l'argenterie et métaux].

900 marcs sans parler de deux envois précédents qui se portent à 439 marcs ; galons en or et en argent : 205 livres ; étoffes d'or et d'argent : 365 livres ; cuivre : 10 297 livres ; Fer :

(1) C 297, pl. 1017, p. 5, 6. Extraits dans B<sup>4</sup>, 4 germ. et 8 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

12 150 livres ; étain : 411 livres ; plomb : 120 livres ; métal de cloches : 66 799 livres.

P.c.c. : LACUBRE.

### Z

[Mouzon, 29 vent. II] (1).

« Législateurs,

Malgré l'intrigue et la scélératesse de ces hommes qui flattent le peuple pour l'égorger plus sûrement, vous sauverez la République. Ces factions libéricides qui veulent attenter à la souveraineté du peuple, en poignardant et ses représentants et ses défenseurs trouveront toujours dans les Comités de Salut public et de Sûreté générale des yeux vigilants qui savent lire dans les replis tortueux de leurs machinations contre-révolutionnaires.

Le peuple prodigue son amour à ceux qu'il croit ses amis ; mais quand les a reconnus traîtres, il les hait d'autant plus qu'il les avoit plus aimés. Sa haine n'est point vaine ; la punition suit le crime et l'échafaud fait justice de la perfidie.

On ne peut douter de l'étendue du complot qu'ont osé ourdir des monstres dont les noms ne peuvent être tracés qu'avec horreur, la famine, la guerre civile !... un Régent... un Roi, n'ont-ils donc plus devant les yeux le trône sanglant de Capet ? La mort ignominieuse des conspirateurs qui les ont précédés dans le même crime ne leur présageait-elle pas le terme de leurs forfaits.

Leurs complices sont, sans doute, en grand nombre dans le département des Ardennes. Les aristocrates attendoient, avec joie, la fin de la troisième décade de ventôse. Cette attente n'est plus un problème. Ce n'étoit pas sans sujet que la Liberté des gens suspects de Verdun, Mézières, Sedan allarmoit les Patriotes.

Mais, Législateurs, les vrais amis de la Patrie se serreront davantage ; ils se rallieront autour de la Convention nationale et leur dernier cri sera, périssent les traîtres, vive la République, vive la Montagne. S. et F. »

S. BOSÉ (présid.), BRUTUS-JACQUEMINOT, WORBS (secrét.), BOULANGE, BIDAUT, PEUNONS, CELLIER, LAMANIEZ, DUMOULIN, E. LAVALLET, LAMANIEZ, LAGOIST, SALLENEUVE, FONDER, JACOB, DAIX, HUBIN, ROUSSELETE, CAFFIERI, Roger PIERRE, LAFOND, J.-F. NOEL, DAMOUR le jeune, CHISSET, VAUDOIT, DAGUIER, PONCELET, HABLLOT, LAFOND, H. BAYE, BOULLAUD, BOURDON, BONTANT, BONCOURS, SIMOND, MICHEL, PAYART, MATHIAS, BOSSEVELLE, LA LOY, B. BOULAND, R. SOUPELIER, DUVERGER, GEORGE, DOSSEGNIES, MILLAR, FEUDAG, AUBERT, DIONE, L.-A. BOUIDIER, RAHERT, J. LARROQUIER fils, N. DAMOUR, REISENTHAL.

### aa

[Chantilly, 30 vent. II] (3).

« Citoyens représentants,

La Société populaire du canton de Chantilly ayant entendu la lecture du rapport de

(1) C 299, pl. 1047, p. 8.

(2) C 299, pl. 1047, p. 7.

vosre comité de salut public et de vosre sage décret du 23 ventôse sur les conjurations nouvellement découvertes, a frémi des dangers de la Patrie et des vôtres; par un mouvement spontané, elle a juré de mourir avec la Convention ou de sauver la Patrie avec elle; disposez Citoyens représentans, de nos biens, de nos bras, tant qu'il existera un seul de nous, il existera un homme libre dans la République; redoublez de courage et de fermeté, faites tomber le glaive de la loi sur la tête de tous les traîtres et la patrie vous devra encore une fois son salut. ».

BONNEMAIN (*secrét.*), LEDOUX (*présid.*), DUHANDS (*secrét.*), HENRY (*secrét.*), ROUSSEAU, B. HAUTIN, FAINARD, DEVAUX, GAUDUREAU, DUVIVIER, DUROU, Pierre DELAVALLÉE, LE BEL, DIZIEU, THOMAS, MARCHAL, PINÇON fils, THOMASSIN, LELIN, DUROST, MEUTRIES, DESCHAMPS, AIGELLÈVE, BON LANGUEDOC, LEVESQUE, LE SUEUR, MANCEAU, MOREAU fils, NURCKX, DELAVALLÉE l'aîné, LE BLANC, GOUDET, BRULON (*juge de paix*).

### bb

[*Rocher de la Montagne, 30 vent. II*] (1).

« Citoyen président,

Nous t'envoyons une adresse rédigée par la Société populaire du Rocher de la Montagne, le 28 ventôse de l'an 2 de la République, dans laquelle tu y verras l'indignation que nous avons conçue en apprenant les complots que des faux patriotes ont osé ourdir contre la Montagne, nous la félicitons d'avoir sçu déjouer leurs infâmes trames. Nous t'invitons de vouloir bien la présenter à la Convention; nous comptons sur ton zèle à ne pas différer, afin de lui faire connoître que les habitants de cette commune lui serviront toujours de remparts contre les traîtres, et qu'ils surveilleront plus que jamais les malveillants. »

Nous sommes tes frères, les républicains :

ROUSSEL jeune (*secrét.*), MUTEAU (*v.-présid.*),  
FIZET (*secrét.*).

[*La Sté popul. du Rocher des sans-culottes de la Montagne, 28 vent. II*].

Périssent les tyrans et leurs lâches complices!

Quels nouveaux forfaits viennent de prouver à toute la terre que la plus noire trahison est la seule réponse des tyrans contre nous?... Ont-ils donc pensé que le génie de la Liberté cessant de planer sur la France, et de couvrir la Représentation nationale de son égide impénétrable, leur laisseroit ourdir en paix leurs trames infernales?

Au récit affreux de leurs criminels desseins, les mouvements de l'horreur et de l'indignation ont agité tous les cœurs... Les murs de cette enceinte ne pouvoient plus contenir notre ardeur vengeresse; tous nos républicains brûlants de se lancer au-devant des dangers, semblaient désirer faire à l'instant même un rempart de leurs corps à la Convention nationale... Ils

seroient partis sur l'heure, s'ils n'avoient espéré que la maison du peuple confiée à des mains nerveuses, auroit bientôt replongé dans la poussière les restes impurs de cette hydre tant de fois terrassée.

Courage donc, dignes Mandataires d'un peuple que vous avez rendu libre! courage, redoutable Montagne, sois toujours inaccessible aux fétides émanations d'un Marais corrompu... Restez à votre poste, intrépides représentans, il devient cent fois plus glorieux par les périls qui l'environnent. Pendant la tempête, nous ne souffrirons pas d'autres mains que les vôtres tiennent le gouvernail; ne l'abandonnez que quand la liberté sera tranquillement assise sur les ruines de la tyrannie.

Pour nous qui avons juré de démasquer tous les traîtres, nous ne cesserons de les poursuivre sous les nouveaux déguisemens qu'ils viennent d'emprunter. Nous saurons découvrir et dénoncer ces prétendus patriotes d'un jour, ces désorganisateurs forcenés qui font retentir à nos oreilles le nom sacré de la Patrie, tandis qu'ils la détestent au fond de leur cœur. De votre côté, terrassez les ennemis du peuple, et ne leur laissez voir leurs débris fumants, qu'à la lueur de la foudre qui les aura réduits en poussière! »

BONNET jeune (*secrét.*), MUTEAU (*v.-présid.*),  
FIZET (*secrét.*).

### cc

[*Pontoise, s.d.*] (1).

« Citoyens représentans du peuple,

L'administration du district de Pontoise a appris avec autant d'horreur que d'indignation la trame infernale ourdie contre la sûreté de la Représentation Nationale et la Liberté du peuple français. Pères de la Patrie, nous vous félicitons au nom des administrés et de l'administration de nous avoir assuré de la découverte de ce complot affreux, la conspiration a éclaté, les représentans du peuple l'ont éclatée avec elle.

Vous êtes debout pour exterminer les factieux, le peuple français est debout avec vous, ne vous asseyez pas qu'elles ne soient toutes anéanties. Broyez sous la main révolutionnaire la tête des reptiles qui conjuroient dans la fange, ne réchauffez pas ces monstres dans votre sein; ils se serviraient de vos propres bienfaits pour vous assassiner; laissez rouler du haut de la montagne sainte un éclat de rocher; le peuple français s'en saisira d'une main nerveuse, le promènera sur toute la surface de la République et en frappera à mort tous vos ennemis et les siens.

Le temps de la clémence, le temps des demi-mesures est passé; les rois ont des émissaires parmi nous; ils travaillent le peuple, ils agitent les sociétés populaires; un ramas impur d'étrangers semble être placé tout près d'ici par un génie malfaisant, comme pour servir quelques complots sinistres; déployez, Législateurs, un grand caractère, foudroyez les vils pigmées, qui veulent escalader la Montagne;

(1) C. 298, pl. 1033, p. 45 et C 299, pl. 1047, p. 1, 6. Ci-devant Saint-Sulpice (Noèvre).

(1) C 298, pl. 1033, p. 45.